

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce
6 mars 2024 à 19hres

Sont présentes :

Siège no 1 : Joanne Ross
Siège no 2: Lida Francoeur
Siège no 3: Guy Dubois
Siège no 5: Gisèle Delarosbil
Siège no 6: Élisabeth Thériault

Est absente:

Siège no 4: Tracy Major

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter,
maire.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice
générale et greffière-trésorière, agit en tant que secrétaire
d'assemblée et ainsi que, M. Jean B. Molloy, inspecteur municipal
en urbanisme

033-2024

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyée par Joanne Ross et
résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour
soit adopté.

Adoptée

034-2024

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 07 FÉVRIER 2024

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyée par Joanne Ross
et résolu à la majorité des conseillers présents que les
minutes du 7 février 2024 soient acceptées telles que rédigées et
lues.

Le conseiller no. 3, Guy Dubois, n'a pas eu le temps de le lire et la
conseillère no 5, Gisèle Delarosbil est contre la résolution 027-
2024 parce qu'elle est tout bonnement contre le projet du
prolongement du Chemin de la Rivière.

Adoptée

035-2024

COMPTES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault
et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes
au montant de \$26 785,70 pour le mois de février 2024 soient
acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Le conseiller no 3, Guy Dubois est d'accord avec le paiement mais va les vérifier au prochain mois et que la conseillère no 5, Gisèle Delarosbil est contre la décision puisque nous n'avons pas lu les comptes déjà payés en public.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, greffière-trésorière

Adoptée

036-2024

ACHATS COMMUNS POUR 2024

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte les prix fournis par Dany Voyer de la MRC de Bonaventure.

Adoptée

037-2024

TAXES SUR LES ORDURES POUR L'ANNÉE 2024

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité envoie une infolettre expliquant l'oubli de l'augmentation de 25.00\$ du compte de taxe sur les ordures.

Adoptée

038-2024

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

Attendu que les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024-2028;

Attendu que ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

Attendu que malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être substantiellement majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

Attendu que la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

Attendu que la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garage, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

Attendu que la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

Attendu que les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

Attendu que les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Hope Town demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- De doubler les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une indexation annuelle de 3,5% de l'enveloppe pour la durée de l'entente;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux et des ouvrages de rétention dans les travaux admissibles.

Adoptée

039-2024

CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Guy Dubois et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité demande une soumission à Arpo Groupe-Conseil pour le projet de prolongement du Chemin de la Rivière.

Les conseillères no 5, Gisèle Delarosbil, est toujours opposé au projet du prolongement du Chemin de la Rivière et la conseillère no 2, Lida Francoeur, n'a pas participé à la décision.

Adoptée

040-2024

PROFILAGE DES FOSSÉS DU PETIT 2^E RANG ET DE LA ROUTE BRIÈRE

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Guy Dubois et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité mandate la firme Arpo Groupe Conseil pour l'élaboration des travaux pour le profilage des fossés du Rang Petit 2^e et de la route Brière.

La conseillère no 5, Gisèle Delarosbil, est contre l'engagement de la firme Arpo Groupe Conseil. Elle trouve que c'est une dépense inutile.

Adoptée

041-2024

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Hope Town approche Monsieur Laberge pour l'activité des arbres.

Adoptée

042-2024

MONTANT MENSUEL ALLOUÉ POUR L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EN URBANISME

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accorde un montant de \$20.00 (taxes incluses) par mois à notre inspecteur municipal en urbanisme, Jean Molloy, pour l'utilisation de son téléphone dans l'exercice de ses fonctions.

Adoptée

043-2024

FORMATIONS À VENIR POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Lida Francoeur appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité autorise les personnes suivantes pour les formations du 10 avril, 1^{er} mai et du 14 mai 2024.

- 10 avril 2024 : Journée de sensibilisation aux feux de forêts. \$25,00/chacun pour la boîte à lunch : Jean Molloy et Sylvie Francoeur. Endroit : Amqui
- 1^{er} mai 2024 : Forum régional sur l'adaptation aux changements climatiques. \$40,00/chacun pour non-membres et dîner inclus : Linda MacWhirter, Jean Molloy et Sylvie Francoeur. Endroit : Paspébiac
- 14 mai 2024 : Renseignements personnels & rôle des principaux acteurs du milieu municipal. \$385.00 (plus Taxes et dîner inclus) : Sylvie Francoeur. Endroit : New-Richmond

Les participants vont dire ce qu'il s'est passé dans ces réunions.

Adoptée

044-2024

VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité est d'accord pour les vacances de la directrice générale, soit du 8 mars au 24 mars 2024 inclusivement.

Adoptée

***-2024

RAPPORT DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Mois de février 2024 : \$465.00

045-2024

DONS

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyée par Élizabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Hope Town fasse un don à l'organismes suivant:

Club Lions Paspébiac:	\$ 50.00
SADC de Baie-des-Chaleurs :	\$ 50,00

Adoptée

046-2024

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée, 20h03.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sylvie Francoeur
Directrice générale